

LE SYNODE, 40 ANS APRÈS : ENJEUX POUR NOTRE DIOCÈSE

QUELLES PAROISSES POUR
NOS TERRITOIRES ?

DOCUMENT DE TRAVAIL 2023-2025



COMMISSION «TERRITOIRES»

M. Damien Bredif
Mme. Martine Demartial
P. Philippe Padilla
P. François Renard
P. Emmanuel Renault



Le 30 juin 1985, Monseigneur Henri Gufflet, alors évêque du diocèse de Limoges, ratifiait les déclarations et décisions du synode diocésain qu'il avait lui-même convoqué. Bientôt 40 ans se sont écoulés depuis « La route de l'église » qui aura marqué profondément le diocèse en lui donnant un nouvel élan et un dynamisme missionnaire.

De nombreux laïcs ont pris à bras le corps les décisions de ce synode pour le mettre en pratique. Ces laïcs ont vieilli pour la plupart ou ne sont plus parmi nous, mais, on leur doit d'avoir donné un souffle nouveau à notre église diocésaine. Qu'ils soient ici profondément remerciés pour tout le travail missionnaire accompli.

40 ans après ou presque, il s'agit de relire toutes ces actions missionnaires et de regarder, à la lumière de la société d'aujourd'hui et des forces ecclésiales présentes dans notre diocèse, comment envisager la mission, particulièrement au sein des paroisses, qui après une forte recomposition en 1985, demandent peut-être des réajustements nécessaires pour être au plus près de ceux et celles qui sont en attente d'un accueil, d'une parole, d'un geste de notre église.

Deux textes importants, l'un en 1995 signé par Monseigneur Léon Soulier, « La Paroisse, des communautés missionnaires - Évaluation de la réforme des paroisses » et un second, en 2005, signé par Monseigneur Christophe Dufour : « Paroisses pour l'Évangile », ont été des marqueurs pour notre diocèse.

Certaines voix se font déjà entendre pour demander quel est l'intérêt de changer ce qui fonctionne peu ou prou. Cependant, en y regardant de plus près, et après l'assemblée diocésaine de Pentecôte 2022 qui a ouvert 9 portes d'entrée pour la mission, on s'aperçoit d'un essoufflement : les laïcs en mission, malgré leur dynamisme, s'interrogent sur l'avenir de leur église. Si ici, l'élan missionnaire s'épanouit, des innovations voient le jour, ailleurs, certaines vies paroissiales s'étiolent, des équipes de relais sont soit usées, soit n'existent plus alors que pour beaucoup, elles semblent nécessaires, et qu'il faudrait les redéployer et les redéfinir comme des équipes de proximité. Les prêtres sont beaucoup moins nombreux (environ 200 prêtres en 1985 et une quarantaine en 2023, dont moins de 30 incardinés au diocèse)...

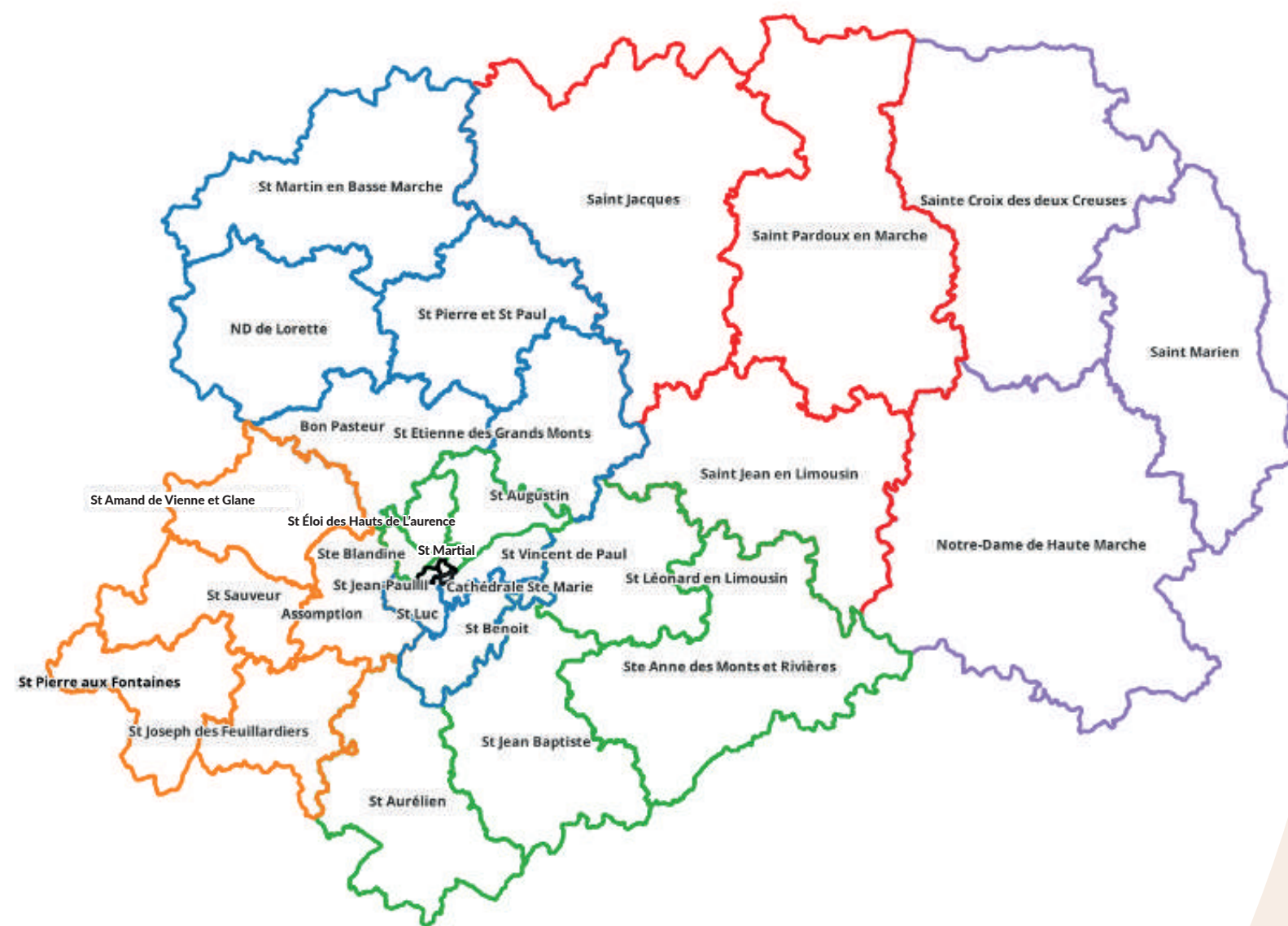
Les deux années à venir avant 2025, veulent nous permettre de discerner ce qui serait le meilleur pour redéployer le territoire de la mission. Ce document de travail est là pour nous aider avec des propositions de textes et de cartes, ainsi que des questions.

Il s'agit bien ici d'un outil de travail documentaire dont tout groupe ou individu pourra s'emparer et renvoyer ses réflexions ou propositions pour un travail constructif qui permettra à la nouvelle équipe pilote du processus synodal de préparer la prochaine assemblée diocésaine qui se tiendra en novembre 2025, à l'occasion du 40^e anniversaire du synode diocésain de 1985, sur le thème de la réforme des paroisses (gouvernance, dimension missionnaire, organisation territoriale...). Un calendrier vous est proposé en fin de document.

Plusieurs textes ont nourri la réflexion de la petite « équipe passerelle » ou « commission territoires » chargée de préparer ce document de travail pour nous aider à travailler et à proposer des axes. Nous vous les indiquons en annexes pour permettre d'aider à la réflexion.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION POUR UNE NOUVELLE MISSION TERRITORIALE

Nous sommes dans un diocèse à forte densité rurale, avec un pôle urbain concentré sur l'agglomération de Limoges et qui déséquilibre le diocèse, puisque près de la moitié de la population du diocèse vit à Limoges ou dans ses environs proches. 212 000 habitants sur les 10 paroisses actuelles de la zone de Limoges contre 170 600 en Haute-Vienne rurale (14 paroisses) et 116 000 en Creuse (6 paroisses).



Il nous faudra dans notre réflexion commune, partir des paroisses existantes, des axes de circulation, des bassins de population, des bassins d'emploi, de la carte scolaire... En ville, on peut choisir son église, sa paroisse, alors qu'en rural, impossible, à moins de faire des kilomètres. On ne choisit pas la liturgie, le curé, le style de la communauté...

Il est important de tenir compte des changements sociétaux dans les modes de vie. (Cf. « L'archipel français » de Jérôme Fourquet – Ed. du Seuil – 2019). La France n'est plus un pays de chrétienté. Une société multiculturelle et la dislocation des références communes, le relativisme et l'individualisme, l'exode rural et la déprise agricole (départ à la retraite de nombreux agriculteurs avec non reprise de l'activité dans un cadre familial), l'arrivée des « néoruraux »... nous invitent à repenser la mission avec en toile de fond la question de l'écologie intégrale soulevée par le Pape François dans son encyclique « Laudato Si' ».

Ce n'est pas nouveau, mais cela reste prégnant dans nos organisations : l'intergénérationnel est difficile parce que bien souvent on veut des jeunes pour qu'ils fassent « ce que j'ai connu avant ».

Tout s'accélère. Il y a ceux qui arrivent à prendre le train en marche et ceux qui restent sur le quai. On constate également un changement comportemental sacramentel : moins de bébés sont baptisés, mais plus d'adolescents et d'adultes demandent le baptême. Alors que le catéchuménat se déploie, la catéchèse des enfants s'effondre. Comment tous les accueillir et les accompagner dans une démarche de foi ?

Il nous faut donc repenser la mission différemment.

Les premiers retours du prochain synode romain sur la synodalité nous invitent à passer d'une Église verticale et centralisée à une Église plus fraternelle et ouverte à tous.

« Élargis l'espace de ta tente, déploie sans hésiter la toile de ta demeure, allonge tes cordages, renforce tes piquets ! » Isaïe 54, 2

LES 5 DYNAMIQUES DE LA VIE CHRÉTIENNE

Cinq dynamiques de la vie chrétienne - prière, fraternité, service, formation, évangélisation (Ac 2, 42-47) - sont le terreau qui nourrit la croissance spirituelle de toute l'Église. En mettant le Christ au centre, ils nous permettent un équilibre de vie, source de paix et de joie.

LE DROIT CANONIQUE PUBLIÉ EN 1983, PRÉVOIT

« La paroisse est la communauté précise de fidèles qui est constituée d'une manière stable dans l'église particulière (diocèse), et dont la charge pastorale est confiée au curé, comme à son pasteur propre, sous l'autorité de l'évêque diocésain. (Canon 515).

Le législateur, prenant en compte les vastes étendues d'Afrique ou d'Amérique latine, nouvelles communautés chrétiennes aux espaces immenses et aux clergés peu nombreux, prévoit l'animation des paroisses par des équipes de laïcs accompagnées d'un prêtre. En certaines contrées, le prêtre ne passe qu'une ou deux fois par an dans la paroisse. Ce n'est pas encore la réalité dans les communautés de la vieille Europe.

C'est pour pallier l'absence de ministres ordonnés que fût rédigé le canon 517 :

§ 1 *Là où les circonstances l'exigent, la charge pastorale d'une paroisse ou de plusieurs paroisses ensemble peut être confiée solidairement à plusieurs prêtres, à la condition cependant que l'un d'eux soit le modérateur de l'exercice de la charge pastorale, c'est-à-dire qu'il dirigera l'activité commune et en répondra devant l'évêque.*

§ 2 *Si, à cause de la pénurie de prêtres, l'évêque diocésain croit devoir confier à un diacre ou à une autre personne non revêtue du caractère sacerdotal, ou encore à une communauté de personnes, une participation à l'exercice de la charge pastorale d'une paroisse, il constituera un prêtre qui, muni des pouvoirs et facultés du curé, sera le modérateur de la charge pastorale. »*

Source : Formation permanente du diocèse d'Arras

À partir des éléments ci-dessus, comment mieux accompagner des familles et des personnes, permettre l'intégration des arrivants dans un nouveau « style paroissial » qui promeut avant tout la convivialité et l'accueil comme une véritable expérience de l'Incarnation ? Comment redéployer des équipes de proximité, animatrices de communautés, avec des laïcs dotés d'une solide formation (Inviter au parcours Tite, à la FARE), comme le propose le droit canonique dans son article 517-2 ?

QUELQUES DÉFIS :

- Faire vivre des fraternités locales ouvertes aux autres, accueillantes et missionnaires ; faire vivre des fraternités de prêtres qui acceptent de vivre ensemble dans un même lieu de vie.
- Il y a près d'une trentaine de diacres permanents dans notre diocèse : comment définir avec eux, de vraies missions évangélisatrices ?
- Comment intégrer de nouveaux ministères laïcs à l'invitation du Pape François : ministères institués (acolytat, lectorat), ministères de catéchistes ?

À nous d'échanger, de partager ce que nous vivons dans nos paroisses, nos mouvements et services diocésains et de proposer de nouveaux chemins pour la mission en repensant notre territoire et nos manières de faire. Tout est ouvert.

QUELQUES QUESTIONS POUR STRUCTURER LA RÉFLEXION :

Est-ce que la paroisse actuelle permet le rassemblement ?

« Le rassemblement au nom du Seigneur était perçu comme la première marque des chrétiens, le sacrement fondamental du Christ ressuscité. Les chrétiens sont des gens qui se rassemblent. » L.M. Chauvet page 190 Symboles et sacrements Cerf 1987.

- Quelle pertinence dans les cartes proposées (p.25 et suivantes) pour répondre à la fois à la question du rassemblement du peuple chrétien, à celle de la proximité et de l'habitat des prêtres ?
- Qu'est-ce qu'on attend d'une équipe de proximité (anciennement relais) ?
- Qu'est-ce qu'on attend des prêtres, des diacres, des consacrés, des laïcs engagés ?
- Comment est perçue une équipe pastorale par la communauté ? un conseil pastoral (s'il existe encore) ?
- Quel(s) moyen(s), intuition(s), outil(s) peuvent réellement aider à retrouver un dynamisme pastoral et missionnaire dans nos paroisses ?
- Comment mobiliser les fidèles sans les épuiser ?
- Comment accueillir les nouvelles demandes des personnes venant à l'Église comme les recommençants et toutes les situations particulières ?
- Quelle place et quelle articulation avec les tiers-lieux chrétiens (sanctuaires, bar-cathos, communautés religieuses, associations de spiritualité, patronages) ?
- Comment rester fidèles au Christ tout en s'intégrant dans la société actuelle ?

CALENDRIER

- 31 janvier 2024 : date ultime de retour des contributions (format / rencontre ?)
- Novembre 2025 : assemblée synodale (date précisée ultérieurement)

Adresse de retour : paroisses2025@diocese-limoges.fr

TABLE DES MATIÈRES DES ANNEXES :

ANNEXE 1 : TEXTES DE RÉFÉRENCE	8
EXTRAIT DU TEXTE SYNODAL « LA ROUTE DE L'ÉGLISE » SUR LA PAROISSE	9
EXTRAITS DE L'EXHORTATION APOSTOLIQUE « EVANGELII GAUDIUM » du pape François du 24 novembre 2013 et en particulier les numéros 27 et 28	10
EXTRAITS DU DOCUMENT ÉPISCOPAT N°4 – 2020 : « TERRITOIRES ET PAROISSES - Enjeux pour l'Église et la société »	11
LES RELAIS PAROISSIAUX (Groupe prêtres de Creuse autour du P. Christoph Théobald, théologien jésuite)	17
SYNTHÈSE FINALE DE L'ASSEMBLÉE DIOCÉSAINE DE PENTECÔTE 2022, ET AUTRES TEXTES DE RÉFÉRENCE	20
ANNEXE 2 : PROJETS POUR DE NOUVEAUX TERRITOIRES PAROISSIAUX	24
ZONE DE LIMOGES	25
ZONE DE HAUTE-VIENNE RURALE	27
ZONE CREUSE	35

ANNEXE 1

TEXTES DE RÉFÉRENCE

Les textes qui suivent peuvent nous aider à travailler. Ils ne sont pas exhaustifs. Pour permettre de mieux échanger, des questions, parfois issues de ces textes sont proposées.

EXTRAIT DU TEXTE SYNODAL « LA ROUTE DE L'ÉGLISE » SUR LA PAROISSE (1985)

En mai 1985, les délégués synodaux avaient déjà, bien avant d'autres diocèses français, exprimé comment ils envisageaient la paroisse. Le temps d'une commune égale une paroisse, ou un clocher est une paroisse est aboli. La réforme paroissiale est radicale, mais sera porteuse de fruits : 30 paroisses naîtront du synode. Voici ci-dessous un **EXTRAIT DU TEXTE SYNODAL « LA ROUTE DE L'ÉGLISE » SUR LA PAROISSE :**

2132. LA PAROISSE.

C'est une communauté de chrétiens de l'Église diocésaine (habitant sur un même territoire ou rassemblés par d'autres réalités humaines) et dont la charge pastorale est confiée à un prêtre nommé par l'évêque.

A) La paroisse, selon le nouveau code de droit canonique, deviendra dans notre diocèse, aussi bien en ville qu'en rural, un ensemble pastoral: ensemble de quartiers ou de communes, espace géographique ou ensemble humain significatif dans la vie du pays, autour de pôles importants de la vie économique, ou socio-culturelle.

Il sera assez vaste pour permettre l'animation pastorale des divers aspects de la fonction paroissiale, c'est-à-dire

— *l'organisation des activités requises par l'évangélisation des réalités humaines locales et des hommes qui y vivent, en lien avec les divers groupes ou équipes des mouvements, aumôneries et services diocésains;*

— *l'animation des grandes fonctions pastorales comme la préparation aux sacrements, la catéchèse et la formation chrétienne, la proposition des mouvements et aumôneries, la célébration de grands moments de la vie liturgique (par exemple, la Veillée pascale).*

B) L'animation pastorale de la paroisse pourra être, suivant le droit, confiée à une équipe de prêtres, laïcs, religieux et religieuses, désignée par l'évêque selon les possibilités et les besoins. La charge pastorale sera toujours confiée par l'évêque à un prêtre de cette équipe après consultation des membres de la paroisse sur les priorités pastorales à mettre en œuvre. Il sera le curé, responsable devant l'évêque de l'action et de l'unité de la communauté qui lui est confiée.

C) Par la constitution d'un conseil pastoral et d'un conseil économique, les chrétiens de la paroisse participeront à l'élaboration et à la mise en œuvre de la mission. L'évêque, conformément au droit, précisera le mode de constitution et les diverses missions de ces conseils.

D) La paroisse comprendra des relais paroissiaux. Ils seront lieux de vie chrétienne où seront possibles des activités pastorales diverses

— *rassemblements réguliers, en particulier pour l'Eucharistie, les célébrations chrétiennes et pour la prière commune;*

— *accueil de la demande religieuse (catéchèse, sacrements);*

— *action d'évangélisation (équipes de mouvements, aumôneries);*

— *service des besoins des hommes (action caritative).*

Ils seront constitués en tenant compte de la réalité humaine locale, et tout spécialement de la situation en urbain ou en rural.

Les relais paroissiaux ne seront pas autonomes dans la responsabilité pastorale qui s'exercera au niveau de la paroisse.

EXTRAITS DE L'EXHORTATION APOSTOLIQUE « EVANGELII GAUDIUM » DU PAPE FRANÇOIS DU 24 NOVEMBRE 2013 ET EN PARTICULIER LES NUMÉROS 27 ET 28 :

Un renouveau ecclésial qu'on ne peut différer

27. J'imagine un choix missionnaire capable de transformer toute chose, afin que les habitudes, les styles, les horaires, le langage et toute structure ecclésiale devienne un canal adéquat pour l'évangélisation du monde actuel, plus que pour l'auto-préservation. La réforme des structures, qui exige la conversion pastorale, ne peut se comprendre qu'en ce sens : faire en sorte qu'elles deviennent toutes plus missionnaires, que la pastorale ordinaire en toutes ses instances soit plus expansive et ouverte, qu'elle mette les agents pastoraux en constante attitude de "sortie" et favorise ainsi la réponse positive de tous ceux auxquels Jésus offre son amitié. Comme le disait Jean-Paul II aux évêques de l'Océanie, « tout renouvellement dans l'Église doit avoir pour but la mission, afin de ne pas tomber dans le risque d'une Église centrée sur elle-même ». (Jean-Paul II, Exhort. Apost. Postsynodale Ecclesia in Oceania (22 novembre 2001), n. 19 : AAS 94 (2002), 390).

28. La paroisse n'est pas une structure caduque ; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté. Même si, certainement, elle n'est pas l'unique institution évangélisatrice, si elle est capable de se réformer et de s'adapter constamment, elle continuera à être « l'Église elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles ». (Jean-Paul II, Exhort. Apost. Postsynodale Christifideles laici (30 décembre 1988), n. 26 : AAS 81 (1989), 438).

Cela suppose que réellement elle soit en contact avec les familles et avec la vie du peuple et ne devienne pas une structure prolixie séparée des gens, ou un groupe d'élus qui se regardent eux-mêmes. La paroisse est présence ecclésiale sur le territoire, lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration. À travers toutes ses activités, la paroisse encourage et forme ses membres pour qu'ils soient des agents de l'évangélisation. Elle est communauté de communautés, sanctuaire où les assoiffés viennent boire pour continuer à marcher, et centre d'un constant envoi missionnaire. Mais nous devons reconnaître que l'appel à la révision et au renouveau des paroisses n'a pas encore donné de fruits suffisants pour qu'elles soient encore plus proches des gens, qu'elles soient des lieux de communion vivante et de participation, et qu'elles s'orientent complètement vers la mission.



EXTRAITS DU DOCUMENT ÉPISCOPAT N°4 - 2020 : « TERRITOIRES ET PAROISSES - ENJEUX POUR L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ »

POUR UNE ÉGLISE MISSIONNAIRE

« Depuis plusieurs dizaines d'années, le mouvement le plus visible et le plus prégnant qui traverse nos Églises est celui d'un affaiblissement de nos forces. La plupart de nos diocèses connaissent une baisse importante du nombre de prêtres disponibles, un vieillissement sensible des pratiquants et une diminution continue de leurs ressources. La crise sanitaire de la Covid-19 accélère brutalement cette tendance qui, il nous faut être lucides, se poursuivra dans les années qui viennent. À cela s'ajoutent la sécularisation croissante de notre société et l'éloignement de la foi de beaucoup, les évolutions des mentalités et des territoires. Ce constat nous place devant un grand défi. Nous n'avons plus les moyens de continuer à vivre notre mission comme hier, et il est urgent et nécessaire dans la plupart de nos diocèses de repenser l'organisation de l'Église. »

« Une autre dynamique cependant soulève peu à peu notre Église, celle d'un regain de sa conscience missionnaire et de sa nature synodale. Un peu partout dans nos diocèses, en effet, des initiatives voient le jour. Fruits du discernement de l'Église dans l'Esprit Saint, ou parfois de l'expression d'un charisme plus ou moins personnel, elles cherchent à répondre à de nouveaux appels missionnaires. »

« Ces deux mouvements d'affaiblissement et de réveil ne sont pas nécessairement contradictoires, comme nous serions tentés de le penser a priori. Il est possible même, qu'à l'inverse, en phase avec l'Évangile du Christ et sa trajectoire pascalle, ils soient liés, la pauvreté de l'Église étant une des conditions de son témoignage missionnaire. Constaté cela invite à la fois à la lucidité sur la pauvreté de nos moyens et à la confiance en la conversion missionnaire de notre Église. C'est cette perspective qui conduit notre réflexion. L'urgence et la nécessité de repenser nos organisations ecclésiales, à cause de nos pauvretés et nos fragilités croissantes, s'inscrivent donc, avant tout et fondamentalement, dans l'horizon premier de la mission évangélisatrice de l'Église. »

« La paroisse est concernée par ce défi, elle qui, selon l'expression de François dans La joie de l'Évangile, « peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté » (EG n°28). L'instruction romaine La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice de l'Église du 29 juin 2020, signée du cardinal Beniamino Stella, préfet de la Congrégation pour le clergé, a repris et développé cette intuition en ouvrant des voies pour une expression renouvelée de la communion missionnaire de l'Église dans les paroisses. »

« L'appel au renouvellement de la communion missionnaire dans les paroisses n'est pas sans incidences quant à notre manière de penser la relation de l'Église aux territoires. La finalité missionnaire, la participation de tous les baptisés à la mission évangélisatrice et la communion ecclésiale dans la diversité des vocations tracent les lignes de fond d'une réforme des paroisses qui concerne également leurs relations aux territoires. Le contexte actuel de grande mobilité géographique demande qu'on ne pense plus la vie d'une paroisse de manière isolée, tout en soignant la proximité avec les personnes dans un ancrage territorial. L'instruction romaine prend bien en compte cette tension entre un rapport plus souple au territoire et l'importance d'un ancrage par la proximité. Comment assumer l'impossibilité de maintenir aujourd'hui un quadrillage serré de paroisses identiques dans le diocèse, tout en refusant d'abandonner en jachère des pans entiers du territoire? »

pages 12 et 13 du document épiscopat N° 4 - 2020

« Comment l'Église dans nos diocèses s'adresse aux territoires. De quelles manières elle organise et inscrit sa présence missionnaire dans les territoires, avec ses pauvretés et ses fragilités croissantes? Dans le contexte actuel, le double aiguillon de sa pauvreté et de sa finalité missionnaire provoque l'Église locale à des changements courageux et des initiatives audacieuses dans la fidélité à ce qu'elle est. » **page 15 du document épiscopat N° 4 - 2020**

UNE ANALYSE DE LA FRACTURE DES TERRITOIRES

« En quelque cinquante années, le déclin rapide du catholicisme a entraîné la disparition de la matrice qui assurait son unité culturelle à la nation. » **page 16 du document épiscopat N° 4 - 2020**

« Cet affaiblissement brutal du catholicisme ouvre la voie à un « basculement anthropologique » de notre société, marquée désormais par un relativisme et un individualisme croissants qui s'étendent de plus en plus largement et élargissent encore les fissures d'un socle commun. » **page 17 du document épiscopat N° 4 - 2020**

DES QUESTIONS POSÉES PAR L'ÉVOLUTION DES TERRITOIRES À LA MISSION DE L'ÉGLISE

« Les problématiques sociales et existentielles qui interrogent profondément notre société dans son rapport aux territoires questionnent aussi l'Église. La crise sanitaire de la Covid-19 accentue les traits de l'analyse et rend plus nécessaire la réflexion. L'Église se voit convoquée à discerner dans la société actuelle des appels de l'Esprit saint qui peuvent orienter sa mission évangélisatrice dans les relations aux personnes dans les territoires. Trois enjeux convergent: quelle vision du rapport des hommes aux territoires fondée sur l'Évangile doit-elle inspirer l'engagement social et culturel de l'Église? En quoi l'évolution des territoires peut-elle déterminer des choix missionnaires et l'organisation pastorale de l'Église? Comment et jusqu'où l'évolution interne de l'Église peut-elle la conduire à modifier ses liens aux territoires? » **page 30 du document épiscopat N° 4 - 2020**

« La perte d'influence du catholicisme a entraîné l'effacement actuel de la matrice culturelle qui façonnait l'unité de la nation. Ce phénomène engendre un éclatement anthropologique marqué par le relativisme et l'individualisme. »

« Ce constat interroge l'Église dans sa relation à la culture contemporaine. La situation du catholicisme dans notre culture contemporaine provoque l'Église à réfléchir sur le type de relations qu'elle peut entretenir avec le monde. Ces questions sont d'une grande actualité, que l'on pense, par exemple, à la manière dont l'Église intervient dans le débat actuel sur le projet de loi de la bio-éthique. »

« L'Église catholique peut-elle se résigner à l'effacement ou à l'absence de sa parole dans l'espace public de notre société? Doit-elle se limiter à n'intervenir que dans le champ de ses sympathisants ou assumer de n'être qu'un point de vue particulier sans prétention universelle dans la pluralité des cultures? Ou bien, doit-elle chercher encore à prendre sa part dans l'engendrement d'une culture commune, en se présentant comme une ressource possible d'orientation et d'unification? » **pages 30 et 31 du document épiscopat N° 4 - 2020**

« Dès son origine, l'Église est fraternité. Elle est l'expression parmi les hommes de la communion qui relie dans la foi en Jésus mort et ressuscité des êtres séparés, car « en sa personne, il a tué la haine » (Ep 2, 16). Le fossé grandissant qui divise les populations dans la société interroge l'Église dans sa capacité à relier au nom du Christ et dans l'Esprit Saint les hommes et les femmes d'aujourd'hui. »

● « Comment l'Église ouvre-t-elle dans les territoires des espaces d'échanges et de débats qui favorisent le lien entre des personnes éloignées les unes des autres? Comment peut-elle être médiatrice de rencontres entre des milieux séparés? Les assemblées liturgiques et les rassemblements de prière témoignent-ils de l'ouverture à tous de la communion fraternelle reçue du Christ Ressuscité et du lien de l'Esprit ? »

« Cette évolution interroge l'Église qui, par nature, devrait être un lieu privilégié de telles relations. »

● « Comment l'Église résiste-t-elle à l'accélération à l'extérieur d'elle-même, mais aussi en elle-même? Comment demeure-t-elle un vecteur de relations de résonance? L'Église donne-t-elle l'image de communautés hyperactives, avec des ministres, évêques, prêtres, diacres ou laïcs engagés, en limite de saturation? Quelle place réelle fait-elle dans ses communautés et ses vies ministérielles à la contemplation, à la gratuité, à l'accueil de l'imprévu de l'Esprit? »

● « De quelles manières l'Église aide-t-elle les hommes et les femmes de notre temps à se poser, à quitter la spirale d'une efficacité et d'une performance à tout prix? En quoi l'Église est-elle un « axe vertical de résonance » qui cultive en l'homme l'injonction à la vie bonne dans ses relations ? Comment soutient-elle des initiatives de relations réconciliées avec la création, les autres et Dieu? La liturgie en elle-même est-elle source d'une expérience de résonance? »

● « L'Église se laisse-t-elle gagner, à l'image du monde, par la polarisation vers la quête de ressources ? Qu'en est-il de son témoignage évangélique d'un vivre heureux qui donne priorité aux relations plutôt qu'aux biens dans une sobriété joyeuse? » **pages 32 et 33 du document épiscopat N° 4 - 2020**

● « Attentive aux plus petits, au nom de l'Évangile du Christ, comment l'Église porte-t-elle la parole des périphéries dans les centres? Comment favorise-t-elle la parole et la mise en responsabilité des plus pauvres? Comment éduque-t-elle à l'ouverture à autrui, à la parole bienveillante et non violente, dans la recherche partagée d'un bien commun qui ne peut se réduire à la somme des biens particuliers ni même à l'intérêt général? » **page 32 du document épiscopat N° 4 - 2020**

- « De la même manière, il ne suffit pas de la présence d'une église sur un territoire pour qu'il y ait nécessairement une expérience chrétienne. Si une église ouverte est en elle-même un signe d'Évangile offert à la disposition des passants, elle ne suffit pas au témoignage de la vie chrétienne dans ce lieu. Pour cela, il est nécessaire que des baptisés entrent en fraternité et servent la vie et l'annonce de l'Évangile dans la proximité de leurs frères et sœurs. Qu'en est-il de la proposition de fraternités au plus près des lieux? »
- « Comment l'Église stimule-t-elle des liens qui fassent projet sur des lieux de proximité? Comment l'Église participe-t-elle à ces tiers-lieux? Comment peut-elle en prendre elle-même l'initiative dans des domaines particulièrement sensibles au témoignage évangélique? En quoi ces tiers-lieux peuvent-ils exprimer quelque chose de la mission ouverte et fraternelle de l'Église? » **page 34 du document épiscopal N° 4 - 2020**

POUR VIVRE SA MISSION, L'ÉGLISE REPENSE SON ORGANISATION DANS LES TERRITOIRES

- « Les fraternités missionnaires: de nombreux diocèses en France encouragent la création de « fraternités missionnaires » au plus près des territoires. Cependant, il y a derrière cette expression une grande diversité de finalités, d'enjeux ecclésiaux et spirituels, de moyens et de réalisations, qu'il est utile de préciser. »
- « L'itinérance missionnaire: dans notre contexte de sécularisation croissante et pour répondre à l'exigence de l'évangélisation dans des territoires devenus périphériques, des expériences d'itinérance missionnaire se déploient aujourd'hui. Il est intéressant de regarder de plus près et de confronter ces expériences, et d'en percevoir les enjeux et les modalités possibles. »
- « L'avenir du ministère et de la vie des prêtres et leurs répartitions sur les territoires est une question difficile et urgente dans de nombreux diocèses. Comment des recherches nouvelles sont-elles engagées et quelles modalités d'exercices ministériels, prometteuses d'avenir apparaissent-elles sur nos territoires? »
- « La vie et l'animation de nos communautés d'Église engagent souvent, et engageront davantage dans l'avenir, une participation renouvelée des fidèles laïcs dans la mission et la prise en charge des réalités pastorales. Quels points d'attention est-il possible de dégager? »
- « Des Églises locales ont fait le choix d'inventer de nouvelles formes de lieux d'Église ouverts, des tiers-lieux ou des maisons d'Église. Quelles relectures faire aujourd'hui de ces tentatives encore récentes? »
- « Dans beaucoup de nos territoires, se pose la question de la place de l'Eucharistie, des sacrements et des assemblées. Comment honorer le lien de l'Eucharistie à l'ensemble de la vie chrétienne quand le lieu de la célébration s'éloigne des lieux de vie des personnes? » **page 39 du document épiscopal N° 4 - 2020**

« La question de l'Eucharistie et des sacrements est au cœur de la problématique du lien entre paroisse et territoire. Les lieux de célébration tendent souvent à définir la paroisse. Or, la pauvreté des communautés et la diminution du nombre des prêtres, en rural notamment, entraînent un éloignement de plus en plus grand de la célébration eucharistique des lieux de vie. Cette tendance à regrouper les propositions ecclésiales dans un lieu central n'est pas nécessairement rayonnante en soi. La théorie du ruissellement n'est pas prouvée. Le mouvement de concentration entraîne de fait souvent une perte de vitalité du témoignage de proximité. D'autre part, dans les villes, la tendance à préférer une communauté liturgique d'élection conduit à uniformiser les assemblées. »

« Dans un tel contexte, comment penser ensemble et en tension le rassemblement dans un pôle eucharistique visible et signifiant et la proposition ecclésiale de proximité? Comment l'Église peut-elle manifester dans les territoires l'amplitude de l'Eucharistie dans sa relation à toutes les dimensions de la vie chrétienne? Comment l'Eucharistie peut-elle aujourd'hui signifier le mystère de la communion du Corps du Christ dans le lien qui unit des personnes diverses? »

« Les fraternités missionnaires, les communautés fraternelles locales, les lieux d'Église ou encore l'itinérance missionnaire encouragent les baptisés à témoigner de l'Évangile dans des relations de proximité. Ces initiatives rendent visible l'intention missionnaire de l'Église de se rapprocher des personnes dans les territoires les plus périphériques. Appuyées sur le partage de la Parole de Dieu, elles favorisent une évangélisation qui précède la sacramentalisation. » **pages 44 et 45 du document épiscopal N° 4 - 2020**



L'ÉGLISE A-T-ELLE UN TERRITOIRE ?

Par le père Christian DELARBRE, recteur de l'Institut catholique de Toulouse

« Le territoire n'est pas une surface, ni une frontière, ni un découpage administratif, même s'il est souvent perçu à partir d'une de ces approches. »

« C'est une illusion dangereuse de regarder une carte et de croire appréhender le territoire. La « carte n'est pas le territoire ». Le territoire est une certaine façon, pour un être vivant, d'habiter l'espace. »

Page 57 du document épiscopat N° 4 - 2020

Le territoire est avant tout une façon d'habiter l'espace

« L'espace, en soi, est indéterminé; nous le parcourons et l'organisons d'une certaine manière et spécialement à travers des lieux déterminés et des itinéraires entre ces lieux. La définition d'un lieu est justement une partie déterminée de l'espace. Cette détermination est une activité humaine qui fait sortir un espace borné, limité, de l'indétermination spatiale et en fait un lieu. Cette détermination peut être personnelle ou collective, symbolique, économique, administrative, politique, religieuse, et ainsi de suite. La vraie question de la connaissance d'un territoire est alors de savoir quels sont les lieux qui le constituent et comment ils sont reliés entre eux et à d'autres lieux en un réseau spatial. »

Page 58 du document épiscopat N° 4 - 2020

L'itinéraire est supérieur à la carte

« Un territoire n'est alors jamais vécu comme une surface, mais comme une succession d'itinéraires et d'activités localisées. »

« Retenons cette supériorité de l'itinéraire sur la carte, l'itinéraire entendu comme un trajet entre des lieux. »

Pages 59 et 60 du document épiscopat N° 4 - 2020

« Théologiquement, le territoire n'existe pas directement, mais bien la communauté de fidèles: l'Église locale est avant tout une « portion du peuple de Dieu ». La paroisse est « une communauté déterminée et stable de fidèles du Christ ». »

Page 60 du document épiscopat N° 4 - 2020

Le territoire ecclésial est distinct du territoire paroissial

« Les capacités de déplacement, ainsi que le développement des moyens de communication ont naturellement augmenté de beaucoup l'importance de cette partie essentielle, mais aussi la distanciation vis-à-vis du territoire rendant en particulier possible le choix de sa communauté. La « communauté hiérarchique » qu'est la paroisse tend ainsi à devenir la « communauté associative », comme les autres réalités ecclésiales non territoriales. »



LES RELAIS PAROISSIAUX

(Groupe prêtres de Creuse autour du P. Christoph Théobald, théologien jésuite)

Selon la promesse du prophète, les relais paroissiaux seront des « pépinières d'Évangile »

1- DÉFINITION

Les relais paroissiaux sont des foyers de vie chrétienne au sein d'une paroisse. Communautés animées par les baptisés, ils font vivre l'église dans les réalités humaines des communes et des quartiers. Leur vitalité dépend de cette présence. Plus les chrétiens affinent leur regard évangélique sur les réalités et les gens de leur entourage, plus ils deviennent disciples-missionnaires, capables de vivre avec conviction de l'Évangile de Dieu dans leurs rencontres quotidiennes. C'est leur manière de répondre à la triple mission d'évangélisation de l'église : annoncer l'Évangile, prier et célébrer le salut, servir la vie des hommes. Chaque chrétien du relais n'exerce pas nécessairement l'ensemble de ces trois missions ; mais le relais doit s'assurer qu'elles soient prises en charge.

Ainsi pouvons-nous définir les relais paroissiaux dans la situation actuelle du diocèse. Urbains, rurbains ou ruraux, ils sont divers : ils prendront des visages différents selon les charismes des chrétiens et selon les lieux, même au sein d'une même paroisse. Quant aux charismes, il importe qu'ils soient repérés, reconnus et honorés dans leur richesse toujours surprenante. Quant aux lieux, il est souhaitable que les relais prennent progressivement conscience de leur enracinement local (moyens de communication, vie économique, établissements scolaires, EHPAD, vie associative, patrimoine et traditions locales, etc.) qui influe sur leur manière de comprendre leur mission. Y pourvoir est le rôle des équipes d'animation de relais, sous la responsabilité des équipes pastorales.

2- UNE MISSION DE PROXIMITÉ

La mobilité des chrétiens avec leurs charismes spécifiques mais aussi celle d'autres personnes, le vieillissement et l'arrivée de plus jeunes font que les relais eux-mêmes représentent des réalités mouvantes ; il y a des relais qui peuvent disparaître et d'autres qui peuvent naître. On ne finira jamais d'apprendre à donner de la place aux nouveaux arrivants et aux nouvelles générations ; ce qui nécessite la disponibilité de tous à ajuster continuellement leurs manières de faire.

La mission d'évangélisation suppose donc en amont la capacité de voir dans la foi que « la moisson est abondante » (Lc 10, 2) et que nous sommes toujours précédés par le travail de l'Esprit Saint ainsi que fréquemment surpris par la disponibilité et les attentes de ceux que nous rencontrons. Sur la base de cette expérience, les trois axes de la mission peuvent alors orienter l'action des équipes d'animation des relais.

Les grands services (catéchèse, liturgie, solidarité et hospitalité, etc.) sont organisés au niveau de la paroisse. Les équipes d'animation se concentrent sur des initiatives et des actions de proximité.

La proposition de la foi y sera donc de plus en plus attentive à la proximité : petites équipes de catéchèse d'enfants en alternance avec les catéchèses paroissiales, accompagnement de ceux qui se préparent aux sacrements, en particulier au baptême, à l'eucharistie et à la confirmation et pour le sacrement des malades, le service évangélique des malades notamment dans les relais où se trouvent un EHPAD ou un hôpital. Des équipes de réflexion et de partage de la vie ainsi que les groupes d'Évangile ou de lecture biblique sont une réalisation particulièrement féconde : ils se réunissent fréquemment chez l'habitant et rassemblent des personnes proches entre elles et parfois éloignées de la communauté chrétienne ; ils peuvent devenir des petites cellules ecclésiales à la base.

L'animation de la prière prend des formes diverses : groupes de prière dans les maisons ou dans les églises, équipes du Rosaire, préparation des fêtes et pèlerinages locaux, processions, célébrations des funérailles...

En ce qui concerne l'Eucharistie dominicale, elle peut être assurée dans chaque relais, soit régulièrement soit à tour de rôle. On peut aussi célébrer l'Eucharistie lors des fêtes patronales des communes où ces rassemblements restent des lieux d'une présence évangélique et ecclésiale. Il est important de soigner particulièrement les célébrations lors des moments de plus grande affluence : le dimanche des Rameaux, l'Assomption, la Toussaint et pendant l'été. Là où c'est possible, on veille à ce que le covoiturage s'organise et permette surtout aux personnes âgées et à des plus jeunes de participer aux célébrations. Mais puisque l'existence de relais paroissiaux vivants est une priorité, il est parfois nécessaire – là où l'Eucharistie ne peut être assurée régulièrement – d'inviter les chrétiens à célébrer une liturgie permettant à la communauté de se réunir autour de la Parole et de prier ensemble.

Le service de la charité se vit dans une solidarité de proximité et la présence aux réalités humaines : auprès des personnes malades, des familles en deuil ou en difficulté, du monde de la précarité et des migrants. Il s'appuie sur le réseau du Secours catholique, l'action de différentes associations, les relations avec les élus...

Les relais peuvent aussi susciter des personnes référentes, « veilleurs » ou « personnes-relais » dans les communes ou les quartiers, personnes connues et ouvertes aux autres.

3- AU SERVICE DU RELAIS PAROISSIAL

Un relais ne peut exister sans un groupe de personnes capables de se réunir régulièrement autour de quelqu'un qui est reconnu comme « autorité ».

Les formes que peut prendre cette « équipe d'animation » sont diverses. Sa fonction essentielle est de maintenir un lien vivant entre le relais et l'équipe pastorale ainsi qu'avec les autres services de la paroisse. Son « autorité » a besoin d'être reconnue publiquement pour qu'elle puisse « autoriser » tel ou telle à s'engager ou pour pouvoir appeler des personnes et leurs confier telle tâche ou mission. Un rite liturgique peut le manifester.

4 – FORMATION

La formation des membres de cette équipe d'animation du relais est aujourd'hui une priorité. Elle peut être organisée au niveau diocésain ou à un échelon plus local pour s'adapter au charisme propre de chaque personne et de chaque lieu.

La capacité d'agir des membres d'une équipe au sein du relais et dans l'environnement sociétal dépend en effet de leur reconnaissance publique et de quelques compétences à acquérir : ouverture à la lecture des Écritures et apprentissage de la prière personnelle, initiation à la relecture de ce qui se passe dans la communauté et dans la société, formation du sens ecclésial, capacité d'animation d'un groupe.

5 – L'ACCOMPAGNEMENT PASTORAL DES RELAIS

L'accompagnement pastoral des relais peut prendre des formes diverses.

Si cette mission est d'abord celle d'un pasteur appelé à se déplacer ou à séjourner régulièrement dans tel ou tel relais de sa paroisse, d'autres modalités sont à inventer avec le concours de l'équipe pastorale de paroisse : temps forts, visites entre relais, rencontres catéchétiques communes...



SYNTHÈSE FINALE DE L'ASSEMBLÉE DIOCÉSAIN DE PENTECÔTE 2022



Developper des communautés fraternelles

La **qualité de l'accueil** dans nos églises et dans nos lieux de vie chrétienne est le premier témoignage de fraternité. Il passe par de petits gestes : beauté des lieux, convivialité multiforme, soin de l'accueil, informations rassurantes, fleurissement, sourire... Tout cela permet de rejoindre avec respect et délicatesse ceux qui s'approchent de l'Église. Nous sommes co-responsables de la fraternité.

La paroisse, projet missionnaire

La pastorale paroissiale doit **devenir plus missionnaire**. Pour cela, les expériences et les outils nouveaux favoriseront la rencontre du Christ ; les territoires paroissiaux et leur animation, qu'on pourra revoir, doivent favoriser la proximité, la fraternité, le suivi de ceux qui s'adressent à l'Église. On sera attentif aux rythmes familiaux, à la gratuité et la convivialité, à l'adaptation du langage, à la formation, à la communication, à l'accompagnement et au suivi des projets.



Les périphéries, une chance pour l'Église.

Nous sommes appelés à **rencontrer généreusement** et à annoncer Jésus-Christ au-delà des cercles chrétiens. Le monde associatif, les relations de quartiers et de village, le monde professionnel, politique, culturel et artistique et tous les lieux de débat autour de la vie, de la mort, de nos styles de vie sont remplis de gens passionnés et passionnants, avec qui nous sommes invités à dialoguer.



Une foi en perpétuel renouvellement

La méditation constante de la Parole de Dieu, le mystère eucharistique, servi par une liturgie soignée et reçue, la louange, la prière en paroisse, en petits groupes, nourrissent les disciples-missionnaires.

Ils trouvent comment **se nourrir intellectuellement et spirituellement**.



« Vous serez mes témoins »

La rencontre du Christ passe par le témoignage de tous les baptisés, disciples-missionnaires, dans leur quotidien, leurs choix de vie, leurs engagements. La vie consacrée porte également un témoignage à valoriser.

La vie des chrétiens doit davantage faire signe.



Accueillir la différence

La différence se présente sous de nombreuses formes : pauvretés, fragilités, migrants et toutes les formes d'exclusion sociale... Il nous importe de repérer, rejoindre et soutenir les personnes différentes, qui ont aussi des choses à nous dire et à apporter. **Partage, respect et bienveillance** sont des marqueurs chrétiens et 2023 sera l'année de la Charité !





Pour une Église verte

Inspirés par le récit de la Création, par Laudato Si, nous voulons développer partout l'écologie intégrale, un label « Église verte » pour un diocèse tout vert, la **sobriété heureuse** pour passer du gaspillage au partage.

Pas d'Église sans les femmes !

Les femmes sont massivement investies au service de notre diocèse. Elles en forment la plus grande part. Comment mieux reconnaître et valoriser leur place ?

Les responsabilités confiées, les ministères institués (lectorat, acolytat, catéchiste) revalorisés récemment par le Pape François, sont **des pistes à travailler** pour manifester leur rôle indispensable et leur égale dignité avec les hommes.



Être appelants pour les jeunes

Les jeunes générations sont prêtes à s'engager, selon des modalités qui peuvent nous déconcerter, par une certaine radicalité. Elles ont besoin de lieux d'accueil, d'accompagnement, de témoignages de vie et de foi, de rassemblements enthousiasmants, mais aussi de responsabilités confiées. Les aumôneries, les écoles catholiques, les mouvements et les paroisses sont des lieux privilégiés pour favoriser la fraternité, l'éveil des vocations, transmettre le sens du beau, du sacré.



AUTRES TEXTES DE RÉFÉRENCE :

- **La Paroisse, des communautés missionnaires - Évaluation de la réforme des paroisses** (juillet 1994)
- **Paroisses pour l'Évangile** – Mgr Christophe Dufour – 14 mai 2005
- **La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice de l'Église** - Document de la Congrégation pour le Clergé le 27 juin 2020
- **Evangelii Gaudium** – Novembre 2013- Pape François
- **Laudato Si'** - Mai 2015 – Pape François
- **Synode 2023 sur la « synodalité »: Document préparatoire : « Pour une Église synodale : communion, participation et mission »**
(<https://fr.zenit.org/2021/09/07/synode-2023-sur-la-synodalite-document-preparatoire-texte-complet/>)



ANNEXE 2

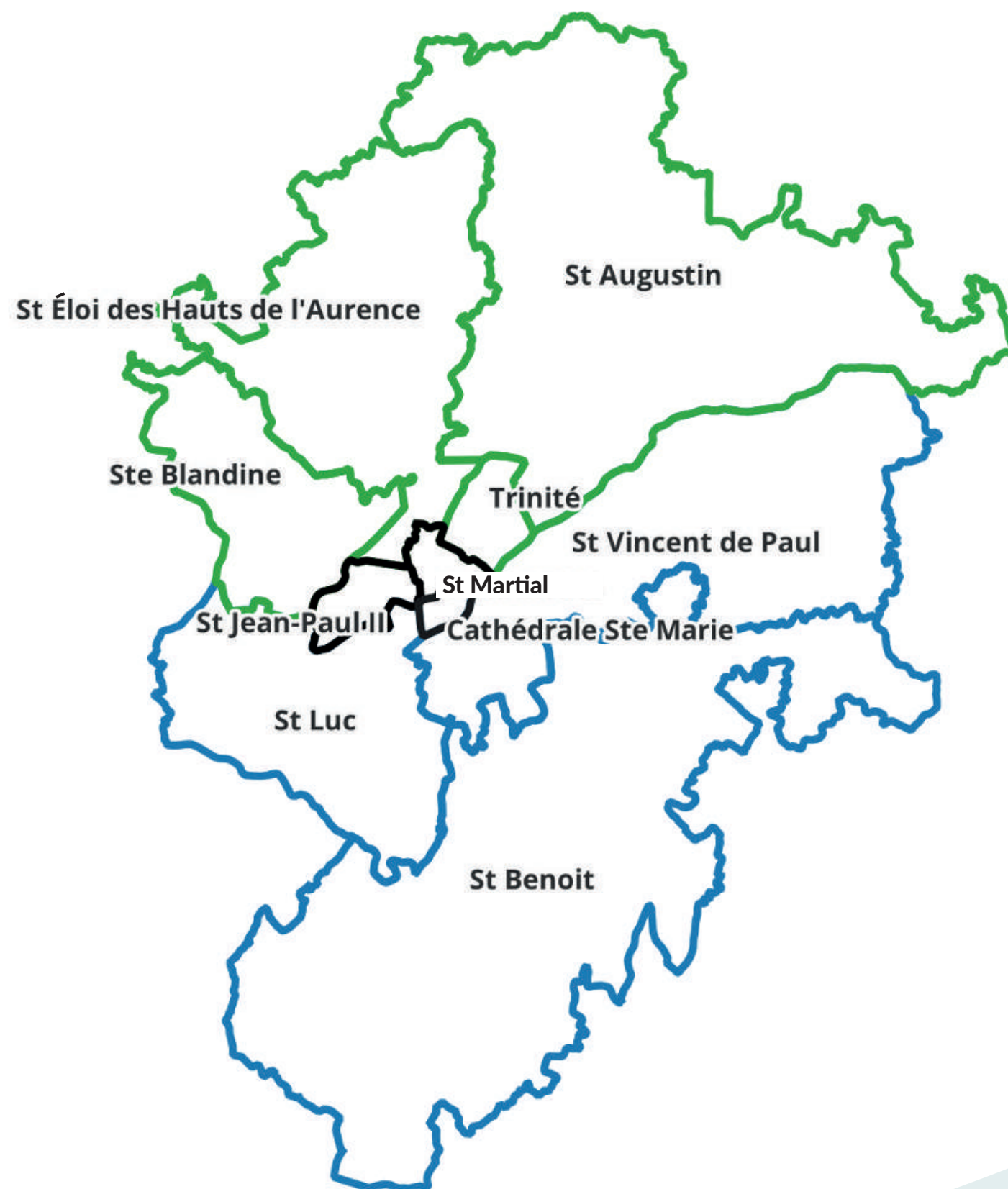
PROJETS POUR DE NOUVEAUX TERRITOIRES PAROISSIAUX

Réfléchir à un nouveau redécoupage des paroisses, pour prendre en compte les axes de circulation, les bassins de population, les bassins d'emploi, la carte scolaire, les changements sociétaux dans les modes de vie, les mutualisations paroissiales qui existent, les forces vives, n'est pas si simple.

Voici, ci-après, des propositions à discuter avec tous les acteurs concernés (prêtres, diacres, équipes pastorales, conseils pastoraux, groupes divers...). Ces cartes ont été simulées en tenant compte des éléments suivants qui ne sont pas exhaustifs :

- 1) **L'équilibre paroissial de la Creuse est toujours d'actualité, ce qui ne semble pas être le cas pour la Haute-Vienne rurale et Limoges.**
- 2) **Pour tous, avoir une réflexion :**
 - pour une Église missionnaire, accueillante et appelante
 - à partir de l'Eucharistie des dimanches.
 - à partir des lieux de résidence pour accueillir une vie de prêtres en fraternité.
 - pour la Haute-Vienne rurale autour des 5 collégiales, Eymoutiers, Le Dorat, Saint Junien, Saint Léonard, Saint Yrieix avec la difficulté de lieux excentrés sur le département.
 - pour la zone de Limoges qui deviendrait un seul doyenné avec des propositions à 5 paroisses.
- 3) **Pour tous, tenir compte :**
 - de l'animation des lieux et des forces vives qui existent ainsi que du travail collaboratif déjà entamé dans certains endroits du diocèse.
 - de l'immobilier existant pour l'organisation des presbytères pour une vie de fraternité, mais aussi une vie individuelle avec possibilité de recevoir famille et amis ainsi que des lieux pour la pastorale.
 - des chiffres de la pastorale sacramentelle depuis 2018 (baptêmes, mariages, sépultures).
- 4) **Pour tous, reprendre la notion de relais paroissial et réfléchir à l'animation des relais.**

ZONE DE LIMOGES ACTUELLE AVEC 10 PAROISSES

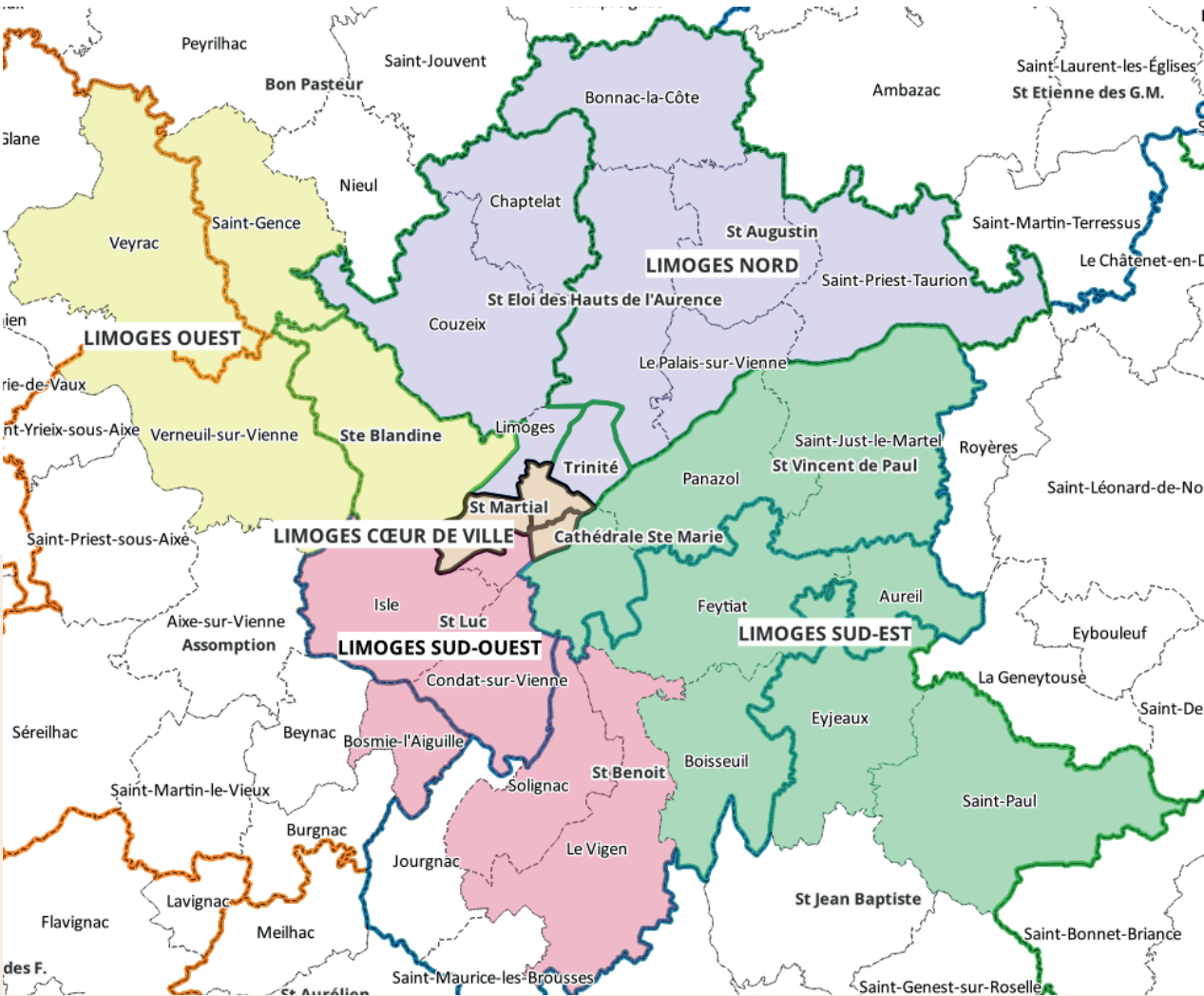


PROPOSITION À CINQ PAROISSES

Proposition : 5 paroisses									
Limoges Ouest : 27707		Limoges Nord : 80129		Limoges Sud-Est : 35897		Limoges Sud-Ouest : 27833		Cœur de ville : 51468	
Sainte-Blandine :	18544	Trinité :	24916	Saint-Vincent-de-Paul :	24302	Sainte-Claire	8423	Cathédrale-Sainte-Marie :	9459
Saint-François	12906	Sainte Bernadette	7625	Sainte-Valérie	10732	Isle	5128	Cathédrale	4412
Saint-Martial de Landouge	5638	Saint-Paul-Saint-Louis	13042	Panazol	10900	Condat	7847	Sainte-Marie	5047
+ Verneuil-sur-Vienne	4881	Saint Eloi des Hauts de l'Aurence :	26773	Saint-Just-le-Martel	2670	+ Bosmie-l'Aiguille	2616	Saint Martial :	18283
Veyrac	2112	Saints-Anges	10282	+ Boisseuil	1926	+ Solignac	1583	Saint-Michel-des-lions	4174
Saint-Gence	2170	Sainte-Thérèse	4871	Aureil	1008	Le Vigen	2236	Saint Joseph	8268
		Couzeix	9518	Feytiat	6118			Saint-Pierre-du-Queyroix	5841
		Chaptelat	2102	+ Saint-Paul Eyjaux	1227				
				1316				Saint-Jean-Paul-II :	23726
		Saint-Augustin :	28440					Sacré-Cœur	7869
		Saint-Martial-de-Beaubreuil,	9620					Sainte-Jeanne-d'Arc	15857
		Beaune-les-Mines	3650						
		Bonnac-la-Côte	1651						
		Le Palais	6023						
		Rilhac-Rancon	4608						
		Saint-Priest-Taurion	2888						

Légende : données en nombre d'habitants

appartient à la Haute-Vienne rurale
appartient à la zone de Limoges



ZONE HAUTE-VIENNE RURALE ACTUELLE AVEC 14 PAROISSES



ZONE HAUTE-VIENNE RURALE

PROPOSITION À 6 PAROISSES

9Haute-Vienne rurale, proposition à 6 paroisses					
Haute-Vienne nord 26904	Haute-Vienne centre-nord 23455	Haute-Vienne sud-est 21190	Haute-Vienne sud 21763	Haute-Vienne sud-ouest 27325	Haute-Vienne ouest 36323
Notre-Dame de-Lorette 9817 Bellac Berneuil Blanzac Blond Peyrat-de-Bellac Saint-Junien-les-Combes Saint-Ouen-sur- Gartempe Saint-Bonet-de-Bellac La-Croix-sur-Gartempe Val d'Issoire Gajoubert Saint Barbant* Saint-Martial-sur-Isop Nouic Montrol-Sénard Mortemart Saint-Martin-en-Basse- Marche 8329 Le Dorat Azat-le-Ris La Bazeuge Dinsac Oradour-Saint-Genest Tersannes Thiat* Verneuil-Moustiers Lussac-les-Églises Jouac Saint-Martin-le-Mault Magnac-Laval Dompierre-les-Églises Droux Saint-Léger-Magnazeix Villefavard Bussière-Poitevine* Darnac* Saint-Sornin-la-Marche Saint-Pierre-et-Saint- Paul 8758 Bessines Folles Fromental Razès Saint-Pardoux** Châteauponsac Balledent Rancon Saint-Amand-Magnazeix	Le Bon-Pasteur 12440 Nantiat Le Buis Thouron Compreignac Roussac** Saint- Symphorien-sur- Couze** Cieux Breuilaufa Chamboret Vaulry Nieul Peyrilhac Saint-Gence Saint-Jouvent Saint-Étienne- des-Grands- Monts 11633 Ambazac Les Billanges Saint-Laurent- les-Églises Saint-Martin- Teressus Saint-Sylvestre La Jonchère- Saint-Maurice Saint-Léger-la- Montagne Laurière Bersac-sur- Rivalier Jabreilles Saint-Sulpice- Laurière	Sainte-Anne-des- Monts-et- Rivières 11306 Châteauneuf-la- Forêt La-Croizille-sur- Briance Linards Neuvic-Entier Roziers-Saint- Georges Saint-Bonnet- Briance Saint-Gilles-les- Forêts Saint-Méard Surdoux Sussac Eymoutiers Augne Beaumont-du- Lac Doms Nedde Peyrat-le- Château Cheissoux Rempnat Saint-Amand-le- Petit Sainte-Anne- Saint-Priest Saint-Julien-le- Petit Saint-Martin- Château Saint-Moreil Faux-la- Montagne La Villedieu Saint-Léonard- en-Limousin 10604 Saint-Léonard- de-Noblat Champnétery Le Chatenet-en- Dognon Eybouleuf La Geneytouse Bujaleuf	Saint-Aurélien 11741 Saint-Yrieix-la- Perche Le Chalarde Ladignac-le- Long Coussac- Bonneval Glandon Janailhac La-Roche- l'Abeille Saint-Hilaire- les-Places Rilhac- Lastours Nexon Meilhac La Meyze Saint-Jean- Baptiste 10292 Pierre-Buffière Saint-Jean- Ligoure Saint-Priest- Ligoure Saint-Paul Eyjaux Saint-Genest- sur-Roselle Saint-Hilaire- Bonneval Saint- Germain-les- Belles Glanges Meuzac La Porcherie Saint-Vitte- sur-Briance Vicq-sur- Breuilh Magnac-Bourg Château- Chervix	L'Assomption 12495 Aixe-sur-Vienne Saint-Martin-le- Vieux Séreilhac Verneuil-sur- Vienne Saint-Priest-sous- Aixe Saint-Yrieix-sous- Aixe Bosmie-l'Aiguille Beynac Burgnac Saint-Joseph- des-Feuillardiers 6707 Bussière-Galant Châlus Champsac Dournazac Pageas Flavignac Lavignac Les Cars Janailhac Saint-Hilaire-les- Places Rilhac-Lastours Nexon Meilhac 4785 Saint-Maurice- les-Brousses Journac	Saint-Amand-de- Vienne-et-Glane 21911 Saint-Junien Chaillac-sur- Vienne Saillat-sur-Vienne Saint-Brice-sur- Vienne Saint-Martin-de- Jussac Saint-Victurnien Cognac-la-Forêt Sainte-Marie-de- Vaux Oradour-sur- Glane Javerdat Veyrac Saint-Sauveur 8498 Rochechouart Cheronnac Vayres Videix-Saint- Gervais Saint-Laurent- sur-Gorre Gorre Saint-Cyr Saint-Auvent Saint-Pierre-aux- Fontaines 5914 Cussac Oradour-sur- Vayres Champagnac-la- Rivière Saint-Bazile Saint-Mathieu La Chapelle- Monbrandeix Maisonnais-sur- Tardoire Marval-Milhaguet Pensol Les Salles- Lavauguyon

Saint-Sornin-leulac		Moissannes Royères Saint-Denis-des- Murs Sauviat-sur-Vige Auriat Masléon			
---------------------	--	--	--	--	--

Légende : données en nombre d'habitants
Mouvement à l'intérieur de la zone Haute-Vienne rurale
Mouvement vers Limoges
Mouvement en provenance de Limoges
*regroupées en Val-d'Oire-et-Gartempe
**regroupées en Saint-Pardoux-le-Lac à mettre en Haute-Vienne centre-nord

ZONE HAUTE-VIENNE RURALE

PROPOSITION À 6 PAROISSES

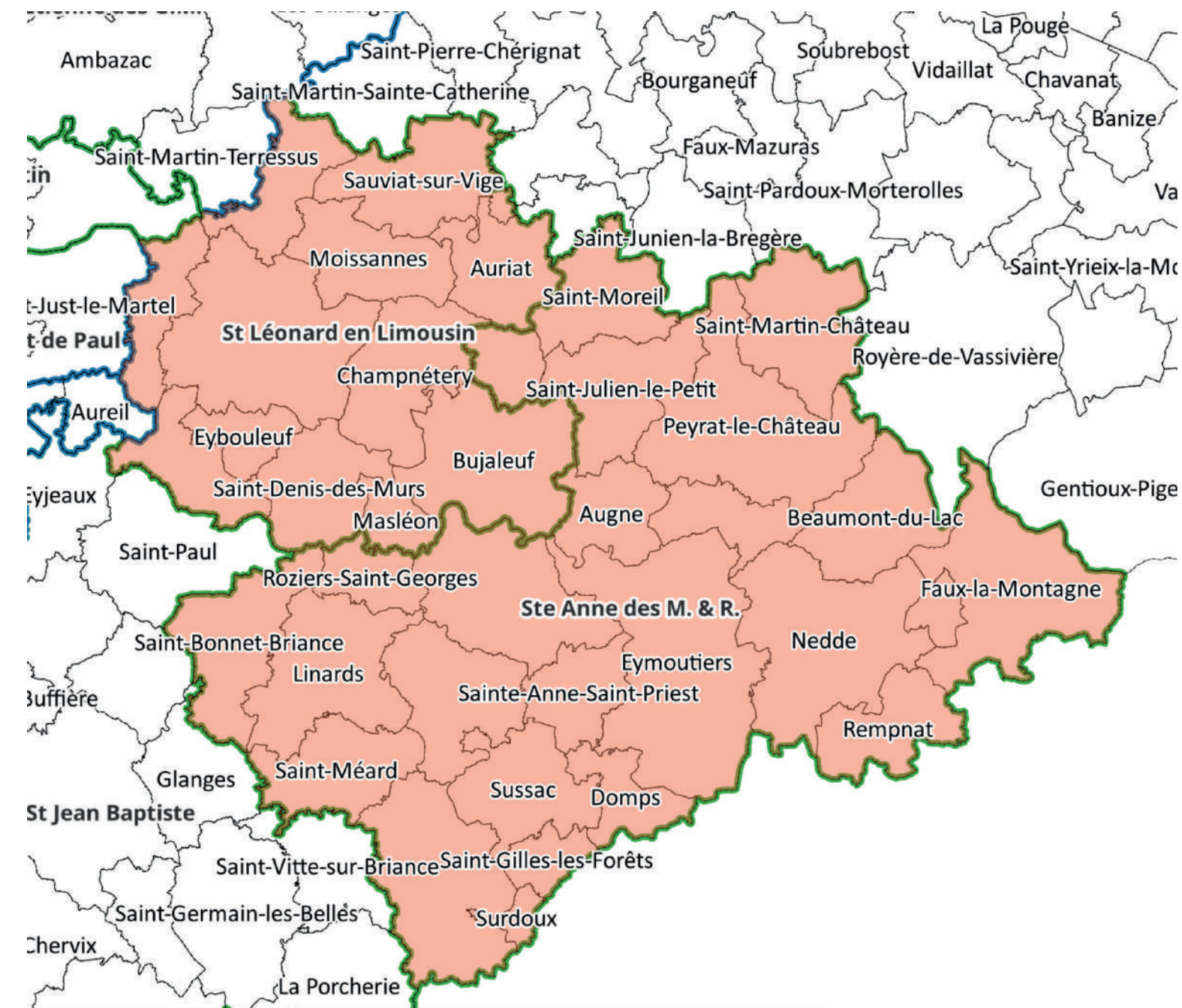
SUITE



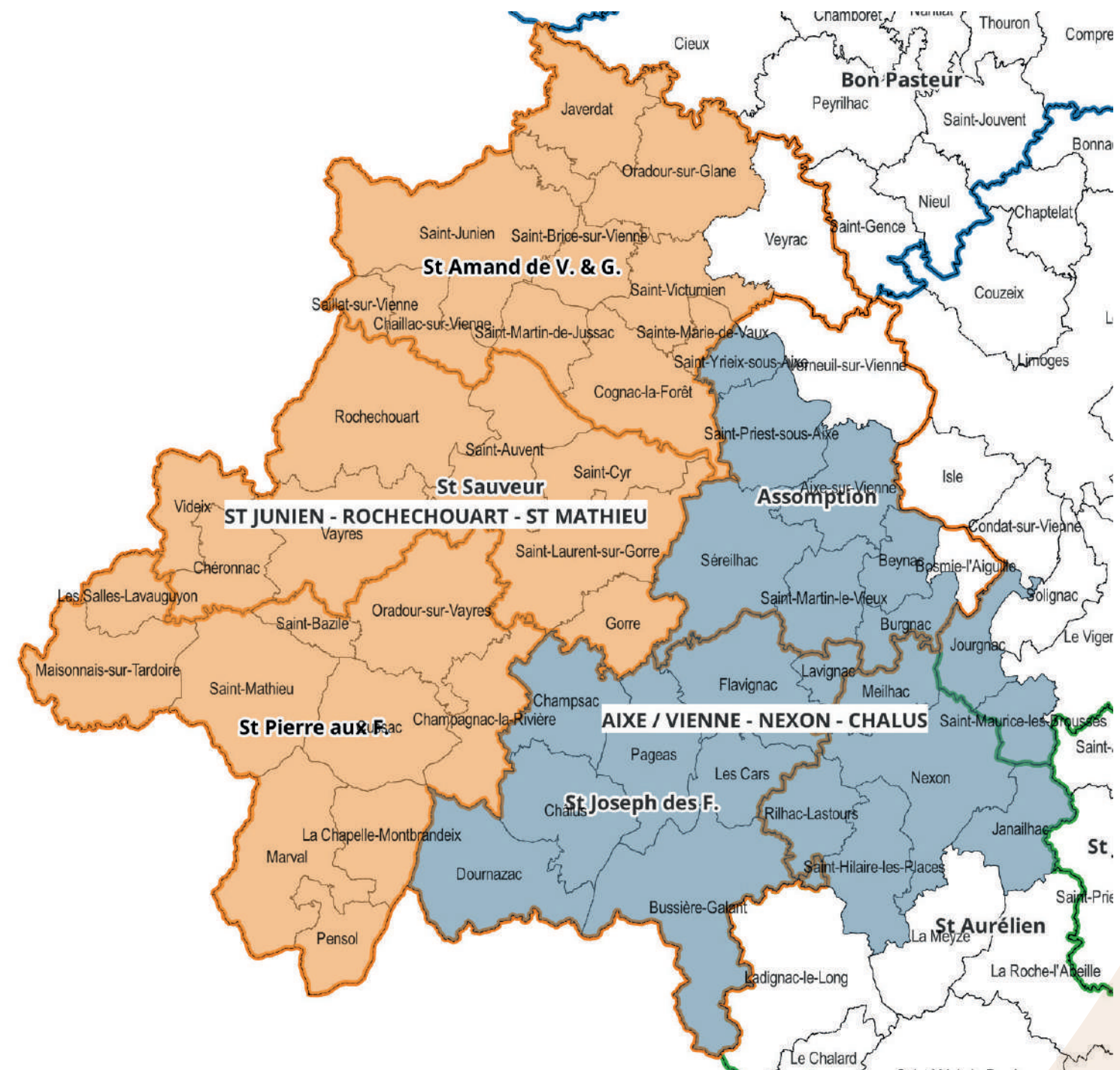
PROPOSITION À 6 PAROISSES, DÉTAIL :
UNE PAROISSE HAUTE-VIENNE NORD (VIOLET)
ET UNE PAROISSE CENTRE-NORD (VERT)



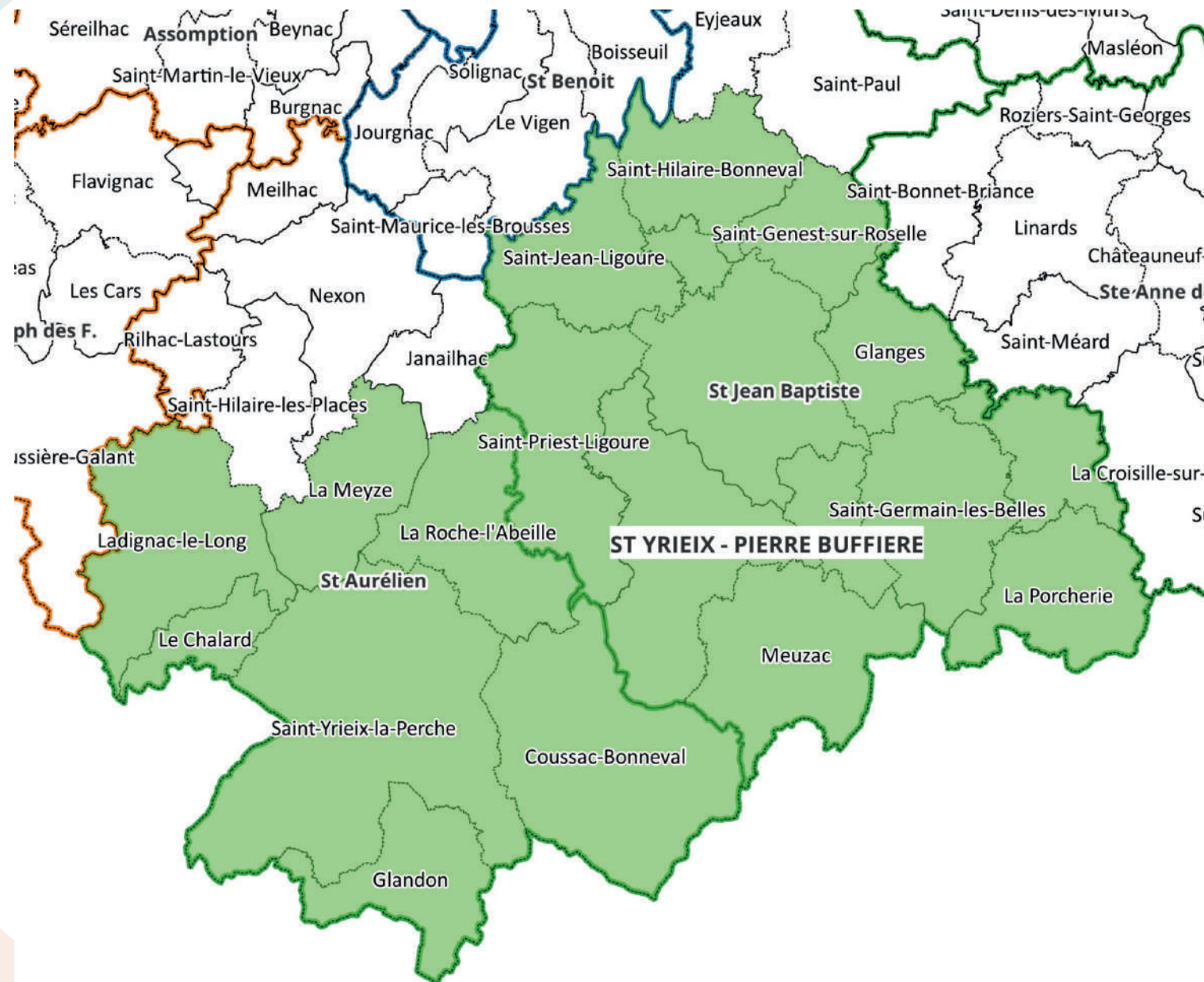
PROPOSITION À 6 PAROISSES, DÉTAIL : UNE PAROISSE HAUTE-VIENNE SUD-EST (SAUMON)



PROPOSITION À 6 PAROISSES, DÉTAIL : UNE PAROISSE HAUTE-VIENNE OUEST (ORANGÉ) ET UNE PAROISSE SUD-OUEST (BLEU)



PROPOSITION À 6 PAROISSES, DÉTAIL : UNE PAROISSE HAUTE-VIENNE SUD (VERT)



ZONE DE CREUSE SANS CHANGEMENTS

